



**SOMMET MONDIAL POUR LE  
DEVELOPPEMENT SOCIAL**

Copenhague (Danemark)

Distr.  
LIMITEE

A/CONF.166/L.3/Add.1/Corr.2  
12 mars 1995

FRANCAIS  
Original : ANGLAIS

Point 10 de l'ordre du jour

DECLARATION ET PROGRAMME D'ACTION DU SOMMET MONDIAL  
POUR LE DEVELOPPEMENT SOCIAL

Rapport de la Grande Commission

Rectificatif

1. Page 2, paragraphe 6

Remplacer le paragraphe existant par le paragraphe suivant :

"6. Nous sommes profondément convaincus que le développement économique, le développement social et la protection de l'environnement constituent des éléments interdépendants et qui se renforcent mutuellement dans le processus de développement durable, qui est le cadre de nos efforts pour assurer à tous une vie meilleure. Un développement social équitable mettant l'accent sur le renforcement de la capacité des pauvres d'utiliser d'une manière viable les ressources de l'environnement est un fondement essentiel du développement durable. Nous reconnaissons en outre qu'une croissance économique générale et soutenue, dans le contexte d'un développement durable, est indispensable à la continuité du développement social et de la justice sociale."

2. Page 23, engagement 7 c), huitième ligne

Sans objet en français.

3. Page 24, engagement 7 e)

Remplacer le texte existant par ce qui suit :

"e) Nous accroîtrons l'aide publique au développement, tant globalement qu'en ce qui concerne les programmes sociaux, et nous en augmenterons l'impact, compte tenu de la situation économique des pays et des capacités d'assistance, et conformément aux engagements pris dans les accords internationaux;"

-----